

Intitulé

Conseil de la Vie Sociale :  
nouveaux enjeux en Foyer de vie

Référence

FOR 308

Formateur

Frédéric Vandamne  
Éducateur spécialisé, Master en  
droit de la santé, CAFDES

Prérequis

Aucun

Public visé

Directeur Général et responsables  
de Pôles

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne

Nous consulter

Prix Intra / hors

1800 € par jour

Durée

- 1 journée
- 7 heures

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

\*Net de TVA par décision d'exonération de la  
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

**ATL FORMATION**  
1, Avenue du père Coudrin  
48000 MENDE  
atl.formation@atl48.org  
04.66.49.05.16  
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

# Formation

## Conseil de la Vie Sociale : nouveaux enjeux suite au décret du 25 avril 2022

### Objectifs opérationnels

- Connaître le rôle du CVS et des élus (famille, personnes accueillies, représentants des salariés, représentants légaux...)
- Comprendre les règles de fonctionnement et l'organisation du CVS (Cf. décret du 25 mars 2004 et du 25 avril 2022)
- Repérer le périmètre de compétence des CVS ;
- Préparer le CVS à son audition dans le cadre de l'évaluation externe

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires :

- Connaîtront le rôle, les règles de fonctionnement et l'organisation du CVS
- Seront en capacité de préparer, animer et rédiger le compte rendu du CVS répondant aux décrets 2004 et 2022
- Disposeront d'outils pour alimenter les ordres du jour, pour animer les réunions et pour assurer le suivi des prises de décisions.

### Contenu

#### Matin

##### C'est quoi le CVS

- Lecture et analyses des textes
- L311-6 du CASF
- Décret 2022-688
- Partie règlementaire du CASF et ses éclairages (D311-3 et suivants du CASF)

##### Les évolutions du CVS

- Fonctionnement
- Composition
- Attributions

À partir du règlement intérieur du CVS de l'ESSMS

Lecture croisée de la partie règlementaire

- Lire, souligner, noter, analyser, collecter des informations

#### Après-midi

##### Mettre en œuvre le droit des usagers

- Échanges Intervenant et stagiaires autour du thème : Contrainte législative ou opportunité managériale ?

##### Remplir une grille SWOT

A partir des lectures et analyses du matin analyse des

- Forces
- Faiblesses
- Opportunités
- Menaces

Intitulé

Conseil de la Vie Sociale :  
nouveaux enjeux en Foyer de vie

Référence

FOR 308

Formateur

Frédéric Vandamne  
Éducateur spécialisé, Master en  
droit de la santé, CAFDES

Prérequis

Aucun

Public visé

Directeur Général et responsables  
de Pôles

Lieu

à Mende en inter  
Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne \*

Nous consulter

Prix Intra / hors

1800 €/jour

Durée

- 1 journée
- 7 heures

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

\*Net de TVA par décision d'exonération de la  
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

# Formation

## Conseil de la Vie Sociale : nouveaux enjeux suite au décret du 25 avril 2022

### Le CVS et sa participation aux fonctionnements

De l'existant aux possibles :

- Ce qui est fait actuellement
- Ce qu'on pourrait faire
- Ce qu'on aimerait faire
- Ce qu'on n'a pas encore osé mais pourquoi pas ?

### Le CVS et l'évaluation

- Du rôle attendu au rôle maintenant confié ?
- Car maintenant on fait quoi ?
- Car maintenant qui fait quoi ?

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Support Powerpoint
- Méthode affirmative
- Notes par les stagiaires
- Méthode active
- Paper Board, Post-its
- Présentation par intervenant puis échanges
- Interactions entre les stagiaires
- Post réunion, le contenu de la formation étant une aide à l'élaboration des questions et réponses.

### Évaluations des résultats

**Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :**

- **Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.**
- **Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.**
- **Une évaluation de la satisfaction du participant : une évaluation à chaud sera remise à l'issue de la formation afin de connaître le niveau de satisfaction des participants.**

ATL FORMATION

1, Avenue du père Coudrin

48000 MENDE

atl.formation@atl48.org

04.66.49.05.16

www.tutelle-lozere.com